

## COMPTE- RENDU CONSEIL MUNICIPAL

DU 27.04.2022 – 19h00

**PRÉSIDENCE** : M Jean-Michel Losego, Maire

**PRESENTS** : Mmes Laurence Darnise, Marie-Hélène Langlois-Fleurigeon, Monique Bergès, MM. Alex Paute, Philippe Bertrand, Emmanuel Saint-Laurans

**EXCUSES** : Mme Dominique Saintignan (pouvoir à Monique Bergès), M. Bernard Gabas (pouvoir à Philippe Bertrand)

**ABSENTS** : Mmes Sylvette Bonnemaïson-Fitte, Aurélie Ducourant, MM. Pascal Boisard et Julien Guyomard.

**Secrétaire de séance** : Laurence Darnise

*A l'unanimité, les membres du conseil municipal valident le compte-rendu du conseil municipal du 13 avril 2022.*

### **DOMAINE ADMINISTRATIF**

#### **Désignation gestionnaire camping municipal**

Monsieur le Maire présente au conseil l'analyse des offres effectuée par la commission d'appel d'offre réunie le 25 avril concernant la gestion et l'exploitation du camping municipal.

Il s'agit pour le conseil de se positionner sur le choix de la CAO pour finaliser cette opération.

*Les conditions de l'affermage sont les suivantes :*

- *Ouverture minimale* : Du 1<sup>er</sup> mai au 30 octobre
- *Durée du contrat d'affermage* : 01/05/2022 au 31/12/2024
- *Loyer annuel minimal* : 1 300 €

Monsieur le Maire précise que deux candidats ont postulé et donne lecture du rapport d'analyse des offres de la CAO.

#### **Analyse du premier critère: MOTIVATION et VALORISATION DU SITE (notation sur 10)**

(communication, aménagement, entretien, compréhension de l'environnement politique, économique, culturel et naturel, ...)

Les candidats se voient attribuer une note selon l'échelle de notation suivante :

Très satisfaisant = 10, satisfaisant = 8, assez satisfaisant = 6, moyen = 5, plutôt insatisfaisant = 4, insatisfaisant = 2,5. Des notes intermédiaires comme 8,5, 6,5 ou 3 peuvent être attribuées.

Candidats	Note (sur 10)	Observations (détaillez le plus possible votre appréciation).
RAMALINGOM	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pérennité dans son engagement (10 ans de DSP)</li> <li>➤ Bonne connaissance de l'environnement</li> <li>➤ Bonne conscience de la polyvalence du poste</li> <li>➤ Peu d'argument de motivation dans la candidature</li> </ul>
LACOUR PEIXOTO	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Pas assez de garanties professionnelles dans la mise en place du projet (juxtaposition de 2 motivations et d'intentions de travail sans référence d'une pratique commune)</li> <li>➤ Aucune connaissance de l'environnement</li> </ul>

### **Analyse du second critère : LOYER par année de délégation (notation de l'offre sur 5)**

Les candidats se voient attribuer une note selon l'échelle de notation suivante :  
5 étant l'offre la plus élevée

Candidats	Offre loyer annuel en €	Note pondérée sur 5
RAMALINGOM	1 300	4,3
LACOUR PEIXOTO	1 500	5

### **2.3 Analyse du troisième critère : REFERENCES (notation sur 5) :**

Les candidats se voient attribuer une note selon l'échelle de notation suivante :

Très satisfaisant = 5, assez satisfaisant = 4, moyen = 3, plutôt insatisfaisant = 2, insatisfaisant = 1.  
Des notes intermédiaires comme 4,5 ou 3,5 peuvent être attribuées.

Candidats	Note (sur 5)	Observations (détaillez le plus possible votre appréciation).
RAMALINGOM	5	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 10 ans d'expérience sur la gestion et l'exploitation du site</li> <li>➤ Expérience dans l'animation et l'accueil</li> <li>➤ Expérience de l'organisation d'évènements d'envergure sur le territoire</li> </ul>
LACOUR PEIXOTO	3	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Beaucoup d'emplois dans divers domaines</li> <li>➤ Manque de stabilité</li> <li>➤ Manque d'expériences dans le domaine concerné</li> </ul>

## Analyse des offres au regard de l'ensemble des critères :

Candidats	Note pour le 1 <sup>er</sup> critère (Sur 10)	Note pour le 2 <sup>ème</sup> critère (Sur 5)	Note pour le 3 <sup>ème</sup> critère (Sur 5)	Note totale (Sur 20)	Classement
RAMALINGOM	5	4,3	5	14,3	1
LACOUR PEIXOTO	3	5	3	11	2

### Décision :

Sur proposition de la commission d'appel d'offres, le représentant du pouvoir adjudicateur propose d'attribuer le marché à M RAMALINGOM, candidat économiquement le mieux placé.

Le candidat non retenu sera informé dans les meilleurs délais.

Monsieur le Maire propose au conseil municipal :

\* De confier la gestion et l'exploitation du camping municipal à Monsieur Ramalingom Fabrice

***Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord.***

### DOMAINE FINANCES

Considérant que dans le cadre de sa politique de soutien au spectacle vivant, la Région met en place un système d'aide à la diffusion qui permet aux opérateurs de droit privé ou public d'obtenir un soutien à la programmation de spectacles présentés par des équipes artistiques régionales,

Considérant que les projets soutenus par la Région doivent permettre :

- Un maillage du territoire régional, notamment en milieu rural et sur les communes dépourvues d'offre culturelle à l'année ;
- La diffusion en Occitanie des équipes artistiques professionnelles issues du territoire régional ;
- Une ouverture de tous les publics sur la diversité des esthétiques du spectacle vivant.

Considérant que la programmation du spectacle " Bateau" de la Cie Les Hommes Sensibles dans le cadre de la saison culturelle 2022, répond au contexte et objectif du Conseil Régional,

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter cette aide « Arts de la scène – Aide à la diffusion de proximité ».

***Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne son accord.***

***L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30.***